

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 – 514 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du..... 31 août 2023
Heure..... 14 h 15
Lieu..... CAFÉTÉRIA (G1.510)

PRÉSENCES – 110 personnes ont signé la feuille des présences.
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 17.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Jonathan Lemaire-Beaucage propose *Jérôme-Melville Giguère*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 1

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal du 17 mai 2023
 - 3.1. Adoption
 - 3.2. Suivis
4. Nouveaux membres
5. Priorisation des demandes de négociations sectorielles
6. Plan d'action et de mobilisation
7. Informations
8. Varia

Proposée par Carine Blais
Appuyée par Marie-Hélène Fortier
Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 MAI 2023

3.1 Adoption

Recommandation 2

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 mai 2023 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Marilou St-Pierre
Appuyée par Gaston sauvé
Adoptée à l'unanimité

Suivis

Il n'y a aucun suivi.

4. NOUVEAUX MEMBRES

L'assemblée générale du SPECA accueille les enseignant-e-s ayant adhéré au SPECA depuis le 17 mai 2023 et dont les noms sont les suivants: *Andreea Zinca* (Sciences sociales), *Nicolas Verron* (Génie industriel), *Alexandre Parent* (Génie civil), *Jérémy Tessier* (Chimie), *Sandra Deslandes* (Histoire de

l'art), *Steve Lévesque* (Informatique) et *Marie-Anne Viau* (Agriculture Urbaine).

5. **PRIORISATION DES DEMANDES DE NÉGOCIATIONS SECTORIELLES**

En préambule, Bernard St-Louis résume où nous en sommes rendus au niveau des négociations à la table sectorielle et rappelle par la suite les orientations stratégiques qui ont guidé la rédaction du cahier de demandes de même que la priorisation de ces dernières. Il présente ensuite le projet de priorisation des demandes du thème 1 du cahier, qui est la précarité et l'insertion professionnelle.

Recommandation 3

Que l'assemblée générale du SPECA fasse siennes les demandes prioritaires du thème 1, telles que soumises à la consultation.

Proposée par Mathieu Brière-Provencher
Appuyée par Gaston Sauvé

L'amendement suivant est proposé par Aurélie Girard :

Que la demande P5 (faciliter l'accès aux différents congés pour les enseignantes et enseignants non permanent.e.s, notamment le programme volontaire de réduction du temps de travail et le congé à traitement différé) soit ajoutée aux demandes prioritaires au thème 1.

Douce Michaud appuie
L'amendement est adopté à l'unanimité

La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité

Bernard St-Louis présente le projet de priorisation des demandes du thème 2, qui est la tâche, les ressources et la réussite étudiante.

Recommandation 4

Que l'assemblée générale du SPECA fasse siennes les demandes prioritaires du thème 2, telles que soumises à la consultation.

Proposée par Gaston Sauvé
Appuyée par Ariane Dumont
Adoptée à l'unanimité

Elsa Myotte présente le projet de priorisation du thème 3, qui est l'enseignement à distance, la formation continue et la pérennité du modèle collégial.

Recommandation 5

Que l'assemblée générale du SPECA fasse siennes les demandes prioritaires du thème 3, telles que soumises à la consultation.

Proposée par Kim Riverin
Appuyée par Francis Soucy
Adoptée à l'unanimité

Elsa Myotte présente le projet de priorisation du thème 4, qui est la collégialité, l'expertise enseignante et la vitalité des programmes.

Recommandation 6

Que l'assemblée générale du SPECA fasse siennes les demandes prioritaires du thème 4, telles que soumises à la consultation.

Proposée par Gaston Sauvé
Appuyée par Thomas Dussert
Adoptée à l'unanimité

Bernard St-Louis présente le projet de priorisation du thème 5, qui est l'organisation et les relations de travail.

Recommandation 7

Que l'assemblée générale du SPECA fasse siennes les demandes prioritaires du thème 5, telles que soumises à la consultation.

Proposée par Gaston Sauvé
Appuyée par Ariane Dumont
Adoptée à l'unanimité

Enfin, Bernard St-Louis présente le projet de priorisation du thème 6, qui est l'échelle de traitement et les autres enjeux de rémunération.

Recommandation 8

Que l'assemblée générale du SPECA fasse siennes les demandes prioritaires du thème 6, telles que soumises à la consultation.

Proposée par François Séguin
Appuyée par Caroline Leduc
Adoptée à l'unanimité

Laurence Daigneault Desrosiers fait la proposition suivante :

- Que le SPECA dénonce la tendance à considérer les conditions de travail des chargé.e.s de cours comme une demande parmi d'autres, alors que les chargé.e.s de cours sont une catégorie de membres qui doit être représentée à part entière, et ce, en considérant notamment leur sous-représentation historique dans les instances décisionnelles en raison de leurs conditions de travail.
- Que le SPECA réaffirme par conséquent la nécessité d'obtenir, à chaque ronde de négociation, des gains pour le personnel enseignant engagé à titre de chargé.e de cours qui permettent de réduire l'écart entre les conditions de travail et la rémunération de celui-ci et celles du personnel enseignant à la formation régulière.
- Que le SPECA enjoigne l'ASPPC à s'engager en ce sens.

Marie Lafrance appuie
La proposition est adoptée à l'unanimité

6. PLAN D'ACTION ET DE MOBILISATION

Julie Cloutier présente le comité mobilisation ainsi que son mandat général en cette période de négociation.

David Schwinghamer présente pour sa part les actions de mobilisation qui ont été faites au cours de la dernière année.

Julie Cloutier poursuit en présentant les différents éléments du plan d'action qui seront adoptés dans l'ensemble des cégeps au cours de la session (port du chandail « PROFS en négo » tous les mercredis, port du chandail du Front commun tous les jeudis, inclusion d'un bandeau « PROFS en négos » dans la signature électronique, etc.). Elle invite également les membres à participer à une action de visibilité tout de suite après l'AG. Elle termine en parlant des actions perturbatrices qui auront lieu au cours de la session (action « chaises vides », action commando éclair, manifestations, etc.). Elle invite finalement les personnes intéressées à participer à la rencontre du comité mobilisation qui aura lieu le 14 septembre prochain.

Recommandation 10

Que l'assemblée générale du SPECA adopte le plan d'action et de mobilisation tel que présenté.

Proposée par Annie Lavallée
Appuyée par Aurélie Girard
Adoptée à l'unanimité

7. **INFORMATIONS**

7.1 Vie syndicale

Caroline Joly invite les membres présents à participer au 5 @ 7 qui aura lieu après l'assemblée générale au local du SPECA et indique que la prochaine AG aura lieu le 28 septembre. Elle invite également les personnes souhaitant contribuer au *SPECA-Hebdo* à envoyer leur texte à l'adresse courriel du SPECA et celles intéressées à présider une première AG à se joindre au nouveau comité des présidences d'AG. Elle rappelle finalement que la manifestation nationale du Front commun pour les services publics aura lieu le samedi 23 septembre prochain, à 13 h.

8. **VARIA**

Il n'y a aucun varia.

Levée de l'assemblée à 16 h 54.

Adopté le : _____

Présidente

Secrétaire et responsable des communications